



Page de consensus Cultures et solidarités

Version amendée et mise à jour le 6 septembre 2015

Rétablissons l'égalité, renforçons la solidarité, partageons une culture plurielle

Le sentiment d'abandon par les politiques publiques, de relégation n'a jamais été aussi fort chez nos concitoyen-nes des quartiers populaires, des zones rurales et des communes péri-urbaines. La politique dite de la ville n'a jamais pris en compte la ville toute entière et encore moins son environnement. C'est pourquoi notre Région doit, face à ces ruptures, se construire sur de nouvelles solidarités territoriales, sociales et environnementales pour faire face aux attaques des politiques néo-libérales mises en œuvre en France et en Europe.

En lien avec les autres collectivités, nous animerons un schéma régional de cohésion sociale qui garantit le maintien de services publics de proximité, la mise en œuvre d'une politique dynamique de l'emploi et de la formation dans tous les bassins de vie, la création de pôles locaux d'énergies renouvelables.

La solidarité, c'est aussi n'oublier personne en chemin et (re)tisser du lien social. C'est construire un pôle public régional et humain pour les personnes âgées, savoir proposer localement à la jeunesse une politique de santé, de formation et d'emplois locaux. Nous refusons le sacrifice d'une génération qui aujourd'hui connaît des conditions de vie dégradées en comparaison de la génération qui l'a précédée. La région s'engagera pour permettre l'autonomie sociale de la jeunesse et des étudiants (logements, allocations, santé, gratuité des transports...). Une politique régionale forte doit évidemment soutenir la tissu associatif, moteur des solidarités, tissu associatif fragilisé par les politiques menées ces dernières années. C'est ainsi que nous retrouverons l'espérance.

Notre démarche fait aussi confiance à la capacité de chacun-e à penser, agir et s'émouvoir. Les arts et la culture ne sont pas un supplément d'âme. Ils sont essentiels à notre projet de vie en commun et notre dynamique économique. C'est pourquoi les politiques publiques doivent permettre à toutes et tous des tarifs abordables, la possibilité d'être actif, de créer, de pratiquer. Cette politique doit aussi faciliter pour les acteurs actuels l'aide à la création, à la programmation et à la diffusion sur le territoire régional et participer à la diffusion au-delà. Malheureusement, la culture marchande dominante, par la télévision, la publicité, les médias, ne cesse d'inciter à se conformer à ses valeurs, ses codes, ses rythmes. C'est bien la singularité de la personne humaine, la pluralité de nos identités historiques et contemporaines tel l'occitan, le catalan, l'apport des différentes immigrations et de leurs expressions qui sont en cause. Et donc notre humanité. Il faut construire un « agenda 21 de la culture », véritable remise à plat de la politique culturelle en concertation avec les acteurs de la culture et définir ensemble une nouvelle politique culturelle.

Une solidarité et une égalité renforcées pour notre Région

1. Nous initierons la sortie de la sphère marchande des « **biens communs** » tels que l'eau, l'éducation, la formation, les énergies, la santé, la culture, les transports.
2. Nous favoriserons le **maintien des services publics de proximité** (écoles, postes,...) nécessaires à la préservation du vivre ensemble et au maintien des emplois liés à l'économie résidentielle et les renforcerons en les inscrivant au cœur du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET).
3. Nous accompagnerons les intercommunalités dans la mise en œuvre des **Maisons de services publics**.
4. Nous sommes favorables à un **moratoire** sur les **fermetures d'hôpitaux et maternités de proximité et sur les lignes de train dites d'équilibre territorial (TET)** telle la ligne Toulouse Hendaye, Villefranche – Latour de Carol (Train jaune), Béziers/Millau/Neusargues, etc.
5. Nous continuerons la mise en place des dispositions de l'**Agenda 22** pour une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de **handicap**.
6. Nous intégrerons un critère de **mise en accessibilité** des locaux pour les aides octroyées par la région et continuerons la mise en accessibilité des lycées, CFA...

7. Nous introduirons la **Langue des Signes** à tous les niveaux possibles de l'action régionale.
8. Nous aiderons les communes et intercommunalités, selon des critères précis, à mettre en accessibilité leurs locaux publics.
9. Nos représentant-es à l'Agence régionale de santé (ARS) pèseront pour réorienter **la politique régionale de santé** pour une meilleure articulation du sanitaire et du médico-social, en particulier en zones rurales, plaçant l'humain au cœur des décisions. En concertation avec la Direction Générale de l'ARS et les Conseils Départementaux, nous proposons de créer des **instances de concertation départementales** afin de garantir **l'égalité d'accès aux soins** sur le territoire régional.
10. Nous ne participerons à la mise en place de maisons pluridisciplinaires de santé (MPS) que si celles-ci s'inscrivent dans un projet de **prévention de santé du territoire**. Nous ne financerons que des MPS dans les territoires où les besoins de santé et la pénurie mettent en danger **l'accès à la santé pour tous** qu'ils soient ruraux ou urbains.
11. Nous soutiendrons les **centres de santé** et les contrats locaux de santé qui pourraient se développer au niveau d'un territoire avec des professionnels libéraux et des soignants en formation autour d'un projet local de santé.
12. Nous prolongerons le **plan Santé Jeunesse** initié en Languedoc Roussillon.
13. Nous renforcerons le partenariat avec les associations qui interviennent auprès des lycéens sur les questions **d'éducation sexuelle, éducation à l'environnement, éducation à la non-violence** et dans la **lutte contre les discriminations** de tous ordres.
14. Nous participerons à la mise en place d'un **service public de la personne âgée** en lien avec les autres collectivités territoriales.
15. Nous aiderons le développement de **l'ESS** dans le domaine de la santé.
16. Nous continuerons notre combat pour associer un **Institut de Recherche des causes du cancer** au Cancéropôle de Toulouse et nous amplifierons la prévention dans le Plan régional Cancer.
17. Nous remettons à plat la carte de répartition des Urgences sur l'ensemble du territoire régional pour une meilleure prise en charge des patients.
18. Nous mettrons en œuvre des actions en matière de **prévention santé**: qualité de l'air, qualité des eaux, alimentation dans les structures d'enseignement.
19. Pour **diminuer le coût de la pollution de l'air sur la santé publique**, nous infléchirons les choix en matière de transports.
20. Nous appliquerons le principe « **Zéro Phyto** » dans toutes les structures qui dépendent de la région et mettrons en place une campagne de sensibilisation grand public.
21. L'accès des établissements au numérique sera effectué en limitant au maximum l'exposition aux **ondes électromagnétiques**.

22. Nous défendrons la présence de **centres IVG** et de structures d'accueil et d'informations sur le territoire et favoriserons les partenariats entre associations et infirmeries scolaires sur les questions de sexualité et prévention.
23. Nous apporterons un soutien équilibré aux différentes activités sportives et impulserons la **promotion de l'activité sportive** pour tous, y compris les seniors.
24. Nous conditionnerons nos aides aux clubs professionnels à la mise en œuvre d'actions **d'inclusions sociales** et soutiendrons plus fortement les clubs associatifs dans les quartiers défavorisés.
25. Nous aiderons des projets d'aménagement à vocation de sociabilité dans les **cités populaires** en impliquant au quotidien les habitants.
26. Nous soutiendrons le « passage de témoins » au sein des **associations** et nous relancerons le dispositif des **emplois aidés mutualisés**
27. Nous avons un devoir d'avenir envers tous les jeunes. Nous voulons associer les jeunes aux politiques publiques et articuler entre elles les politiques publiques de la jeunesse des différents niveaux territoriaux.
28. Nous travaillerons sur un **statut d'autonomie renforcée des jeunes: fonds social lycées**, bourses, **caution logement**, **accès facilité à la santé**, **gratuité des transports** pour les moins de 25 ans sur la mandature et dès le 1er exercice budgétaire ciblée sur les apprentis sans emploi et une première tranche d'étudiants sur la base de critères sociaux avec **gratuité des transports scolaires**. Nous poursuivrons la **gratuité des manuels scolaires** en Languedoc-Roussillon et l'étendrons à Midi Pyrénées.
29. En partenariat avec le tissu associatif, nous mettrons en place un plan de prévention du racisme, du sexisme, de l'homophobie et de toutes les discriminations en milieu scolaire.
30. Nous étendrons le «**pass contraception**» pour les lycéens et lycéennes à toute la nouvelle région.
31. Nous organiserons une **rencontre régionale des lycées** associant l'ensemble des acteurs de l'éducation (recteurs, proviseurs, professeurs, personnels, élèves et associations de parents d'élèves, syndicats et représentants des lycées) dès l'entrée en mandat pour dresser un état des lieux et des besoins sur la région. Nous prendrons les mesures adéquates : rénovations, nouvelles constructions si nécessaires, mise aux normes de sécurité et environnementales, **déprecarisation et titularisation des personnels TOS**, évaluation des besoins sociaux et des projets éducatifs, instauration de structures de concertation pour suivre cette question tout au long du mandat, etc.
32. Nous défendrons les **lycées publics** et nous nous opposerons aux fermetures de filières et d'établissements
33. Nous mettrons en place un **Service Civique Régional** qui ira au-delà du soutien actuel et nous favoriserons davantage les possibilités de mobilité internationale pour les jeunes.
34. Nous mettrons en place de nouveaux **pôles de coopération avec les pays du Sud** et renforcerons le dispositif **EuroRégion** Pyrénées-Méditerranée.
35. Nous construirons de véritables **services publics de la formation professionnelle** autour de l'AFPA et des Greta en remettant en cause la logique marchande et en centrant les actions sur les besoins des personnes. Nous serons en rupture avec la politique de

développement acharnée de l'apprentissage et de fermeture/assèchement des filières professionnelles des lycées professionnels publics.

36. Nous soutiendrons des **projets d'habitats participatifs et coopératifs** notamment pour les personnes âgées.
37. Nous renouvèlerons et développerons le **tourisme solidarité**. Nous généraliserons sur tout le territoire régional et renforcerons en collaboration avec les associations caritatives et les CE d'entreprises l'opération **1ers départs en vacances**.
38. **Nous voulons mettre fin au dogme du non remplacement des départs en retraite et pouvoir créer des emplois pour répondre aux nouveaux qui font jour**. Nous sommes aussi favorables à poursuivre le **plan de déprécarisation des personnels régionaux** et à initier un **plan de formation**. Nous veillerons à l'**égalité professionnelle**.
39. Nous continuerons à faire progresser le principe d'**égalité hommes-femmes** dans tous les domaines dépendant du Conseil régional et oeuvrerons pour la promotion de la **mixité** dans le domaine de l'emploi.
40. Nous veillerons au respect du taux de 6 % d'embauche effective de **personnels en situation de handicap**.

Un accès à la culture pour toutes et tous

1. Nous donnerons une **place centrale au budget de la culture** et exigerons de l'État le rétablissement des crédits amputés.
2. Nous travaillerons à l'établissement et au respect d'une **clause de tarifs sociaux** pour les associations et structures soutenues par la région.
3. Nous mettrons en place un véritable **service public des arts et de la culture** en Région avec une agence culturelle régionale élaborant et coordonnant la politique culturelle avec les DRAC en associant acteurs de la culture et usagers.
4. Nous créerons une **régie de production** (son, lumières, logistique) pour accompagner les petites structures, compagnies, petites communes et pôle de ressources pour l'organisation d'**éco-festivals**.
5. Consécutivement aux périls sur les soutiens à la production audiovisuelle régionale (disparition de la "Case doc" et la fragilisation du Fraca - fond régional d'aides à la création audiovisuelle) de nouvelles interventions seront déployés.
6. Nous favoriserons l'**éducation artistique** sur l'ensemble du territoire, en lien avec les institutions, le milieu associatif et l'**éducation populaire**. Nous soutiendrons les **pratiques amateurs**.

7. Nous conforterons les **festivals** et aiderons les **lieux d'accueil** et de résidences pour favoriser la création et la diffusion.
8. Nous soutiendrons **les ensembles permanents**.
9. Nous accompagnerons la **professionnalisation des artistes** et la **structuration des filières**, en particulier avec une offre de formation efficiente.
10. Nous appuierons la création de **nouveaux médias locaux indépendants** avec une gouvernance citoyenne (radios associatives, **télévision régionale publique valorisant les initiatives culturelles, économiques, sociales, écologiques ...**).
11. Nous valoriserons la **mémoire populaire, métisse et ouvrière** de nos territoires avec de nouveaux espaces de rencontres, de transmission et de nouveaux outils.
12. Nous soutiendrons les **initiatives citoyennes** et les projets participatifs en matière d'événements culturels.
13. Nous mettrons en place des outils de financement innovants pour soutenir les filières et nous orienterons les fonds publics vers le **service public**.
14. Nous sortirons de la logique des experts et mettrons en place une instance de **réflexion et de concertation des acteurs de la culture**.
15. Nous soutiendrons le réseau des **librairies indépendantes** sur l'ensemble du territoire, lieux de vie, lieux de culture. Nous redéfinirons les priorités du **Centre Régional des Lettres** au profit d'un soutien équilibré à l'économie du livre, prenant en compte les structures d'éditions associatives et de proximité, favorisant la création littéraire avec l'accueil de résidences d'auteurs sur les territoires urbains et ruraux.

Des langues régionales valorisées et diffusées

1. Nous organiserons des **États Généraux de la culture occitane et de la culture catalane** avec l'ensemble des opérateurs culturels, artistes, associations, agences et compagnies concernés sur le territoire. Ces États Généraux seront le cadre de co-élaboration d'un schéma de structuration, de développement et d'accompagnement de **l'action culturelle occitane et catalane**.
2. Nous nous impliquerons pleinement dans le futur **Office Public de la langue occitane**, en collaboration avec les régions engagées dans sa constitution. Dans le même temps, nous appuierons la création d'un **Office Public de la langue catalane**. Ces deux offices auront vocation à dynamiser l'usage public de l'occitan et du catalan dans leur aire linguistique régionale en partenariat avec les autres collectivités.

3. Nous favoriserons la **présence publique de l'occitan et du catalan** comme vecteurs de développement pour le tourisme, l'économie et l'activité transfrontalière.
4. Nous soutiendrons également le **développement et la transmission des langues et cultures occitanes et catalanes** par le biais de leur diffusion (radios locales associatives, médias locaux, filière numérique, doublage), de la formation et de leur enseignement : nous créerons immédiatement les conditions du développement des filières bilingues publiques sur l'espace régional et accompagnerons activement les écoles associatives laïques (Calandretas et Bressolas) avec la perspective, notamment, de leur intégration au service public d'éducation.
5. Nous demanderons le renforcement de l'occitan et du catalan dans les chaînes publiques (radio et TV) et des moyens alloués aux équipes.
6. Nous valoriserons le rôle culturel majeur du **Centre Interrégional de Développement de l'Occitan** (CIRDOC) à Béziers et du **Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles**(COMDT) à Toulouse, pôles publics structurants chargés de la promotion, la diffusion, la sensibilisation, la formation, la recherche, la valorisation du patrimoine et de la création occitane.
7. Nous reconduirons les événements majeurs qui fédèrent, dans nos deux régions actuelles, les acteurs culturels de l'occitane, dans un esprit d'ouverture : le festival interrégional « Estivada » implanté depuis 23 ans à Rodez jusqu'à la session 2015, ou « Total Festum » qui fête ses 10 ans en Languedoc-Roussillon. Tout comme les rencontres d'Arnaud Bernard ou le festival Arabesques, ouverts sur le monde et les cultures de l'immigration.
8. Nous doterons **l'Eurorégion** de moyens accrus pour développer les échanges et collaborations avec la Catalogne, la Val d'Aran ainsi que les Iles Baléares.
9. Nous proposerons que le **nom et le logo de la nouvelle région** s'inscrivent dans l'histoire et la culture régionale.